



*Voix communautaires
Choix communautaires*

Les écoles vous appartiennent



Contexte

En janvier 2019, le gouvernement provincial procèdera à un examen du système d'éducation du Manitoba (de la maternelle à la 12e année). Les deux questions pouvant faire l'objet de cet examen sont la fusion à grande échelle des 37 commissions scolaires élues actuelles de notre province, et la possibilité de passer à des commissions scolaires nommées plutôt qu'élues.

Les commissions scolaires sont des institutions de proximité et démocratiques. L'un ou l'autre de ces changements porterait gravement atteinte à la capacité des collectivités de façonner les écoles locales. Le premier créerait des unités administratives excessivement grandes, et le second éliminerait le droit des collectivités de choisir leurs propres représentants pour régir leur système scolaire. Ensemble, les changements pourraient réduire les collectivités au silence total concernant l'éducation, et les écoles locales leur échapperaient ainsi complètement.

Si vous accordez de l'importance à l'éducation et à votre capacité de façonner des écoles locales de manière à répondre aux besoins de la communauté, nous vous encourageons à exprimer vos préoccupations concernant ces changements possibles auprès des représentants du gouvernement provincial, notamment le premier ministre du Manitoba, le ministre de l'Éducation et de la Formation, et votre député provincial. Nous avons rédigé un modèle de lettre (ci-dessous), que vous pouvez utiliser à cette fin. Vous trouverez les coordonnées de tous les députés, y compris les courriels, sur le site suivant: http://www.gov.mb.ca/legislature/members/mla_list_constituency.html.

Merci.

MANITOBA
School Boards
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES
COMMISSIONS SCOLAIRES
DU MANITOBA

www.mbschoolboards/localVoices.php



*Voix communautaires
Choix communautaires*

Les écoles vous appartiennent



[Monsieur le Premier Ministre/Monsieur le Ministre ou Madame la Ministre/Monsieur le Député ou Madame la Députée],

En tant que membre de la communauté relevant de la [nom de la division scolaire], je tiens à exprimer mon soutien au système actuel de gouvernance des commissions scolaires élues du Manitoba.

Ma commission scolaire me permet de me faire entendre quant aux programmes, services et soutiens offerts dans nos écoles locales. Elle travaille avec et pour moi afin de garantir que les écoles que nous avons sont celles que ma collectivité souhaite et requiert. Les écoles de ma collectivité diffèrent de celles d'autres régions de la province. Ces différences sont le résultat des choix que ma commission scolaire a faits en mon nom, et de la démocratie populaire en action.

Je vous écris également pour exprimer mon opposition à toute réduction imposée du nombre de divisions scolaires au Manitoba. Une telle réduction signifie une augmentation de la taille des divisions, et pour moi, une difficulté accrue pour me faire entendre. Les divisions scolaires, et les commissions qui les régissent, sont déjà bien administrées. L'expérience a montré que la fusion de divisions scolaires n'engendrera que peu d'économies, voire aucune. Je ne suis pas prêt(e) à troquer ma participation aux choix d'orientation de nos écoles locales pour des économies minimes ou nulles; cela n'en vaut pas la peine.

Je crois que lorsqu'il s'agit d'éducation, il faut soutenir les membres de la communauté qui font des choix en fonction des besoins locaux, car les écoles appartiennent aux collectivités.

Veuillez agréer, [Monsieur le Premier Ministre/Monsieur le Ministre ou Madame la Ministre/Monsieur le Député ou Madame la Députée], l'expression de mes meilleurs sentiments.